|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMBASSADE DU TOGO*Mission permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE  *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

 CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME

43ème Session du groupe de travail de l’Examen Périodique Universel (EPU), du 1er au 12 mai 2023

*Examen du rapport de la Serbie*

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 10 mai 2023*

 *(09h00-12h30)*

 ***Vérifier au prononcé / Check against delivery***

**Monsieur le Président,**

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation serbe à cet Examen Périodique Universel et la félicite pour la présentation de son Rapport.

Le Togo encourage les autorités serbes à poursuivre dans la dynamique des progrès accomplis dans le cadre de la promotion et de la protection des droits de l’homme et les exhorte à mettre davantage l’accent sur la protection des couches vulnérables de la société.

Dans cette perspective, ma délégation souhaite faire les recommandations suivantes :

1. Prendre des mesures adéquates pour renforcer la prévention et la répression de la traite des personnes parmi les migrants, les réfugiés et les demandeurs d’asile,
2. Consolider les réformes pénitentiaires en cours afin de garantir de meilleures conditions de détention,
3. Envisager la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

La délégation togolaise souhaite plein succès à la Serbie dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent Examen.

**Je vous remercie.**